

Arrêté de la Présidente fixant la composition du dossier personnel d'inscription pour l'année universitaire 2024-2025

N° :

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE

Vu le code de l'éducation et notamment son article D.612-4 qui prévoit que la composition du dossier personnel d'inscription est définie par le chef d'établissement ;
Vu l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur (modifié pour la rentrée 2024-2025) ;
Vu l'avis de la CFVU du 16 mai 2024 sur les périodes d'inscription administrative pour l'année universitaire 2024-2025 et l'arrêté de la Présidente du 14 juin 2024 fixant les dates d'inscriptions administratives et les modalités d'inscription hors délai 2024-2025 ;
Vu l'instruction n° 2005-003 du 22-2-2005 de tri et de conservation pour les archives reçues et produites par les services et établissements concourant à l'éducation nationale.

ARRETE

Article 1 - Les données personnelles qu'un usager doit fournir lors de son inscription administrative à l'Université de Franche-Comté sont fixées dans le document « Dossier personnel d'inscription 2024-2025 » (annexe 1). Il s'agit du dossier d'inscription hors ligne (papier) à communiquer par voie électronique ou postale. L'annexe de ce dossier personnel est incluse dans le document « Annexe Dossier personnel d'inscription 2024-2025 » (annexe 2).

Ces données personnelles sont identiques lors de l'inscription en ligne.

Article 2 - La liste des justificatifs qu'un usager doit fournir lors de son inscription administrative à l'Université de Franche-Comté :

- est fixée dans le tableau « Liste des pièces justificatives Apogée et motifs d'appel par les web services 2024-2025 » (annexe 3) pour les inscriptions en ligne,
- est fixée dans le document « Liste des pièces à fournir avec le dossier d'inscription 2024-2025 » (annexe 4) pour les inscriptions hors ligne (par voie électronique ou postale).

Article 3 - Les formalités qu'un usager doit accomplir lors de son inscription administrative à l'université de Franche-Comté sont prévues :

- Pour les diplômes nationaux : par l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription précité,
- Pour les diplômes d'établissement (DU-DUI, préparations) : par le document en vigueur « Règles d'inscription aux diplômes d'établissement et préparations » approuvé par le CA le 19 octobre 2021 (annexe 5).

Article 4 - En outre, la production de l'attestation d'acquiescement de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) prévue à l'article D 841-3 du code de l'éducation est un préalable à l'inscription des étudiants en formation initiale.

Article 5 - Les usagers qui n'auront pas satisfait aux obligations du présent arrêté avant la fin du premier semestre universitaire ou avant que tout ou partie des crédits européens du diplôme qu'ils préparent ne leur soient validés verront leurs inscriptions administrative et pédagogique annulées.

Article 6 - Le présent arrêté prend effet à compter de sa date de publication sur le site internet de l'Université de Franche-Comté. Les directeurs des composantes sont chargés de son exécution.

Fait à Besançon, le 14 juin 2024,

La Présidente de l'Université,


Marie-Christine WORONOFF

Arrêté de la Présidente fixant la composition du dossier personnel d'inscription pour l'année universitaire 2024-2025

Annexes :

- Annexe 1 : Dossier personnel d'inscription 2024-2025,
- Annexe 2 : Annexe au dossier personnel d'inscription 2024-2025,
- Annexe 3 : Liste des pièces justificatives Apogée et motifs d'appel par les web services 2024-2025,
- Annexe 4 : Liste des pièces à fournir avec le dossier d'inscription 2024-2025,
- Annexe 5 : Règles d'inscription aux diplômes d'établissement et préparations.

Destinataires :

- Direction des composantes,
- Agence comptable,
- Services de scolarité,
- Direction des affaires juridiques,
- Direction des Relations Européennes, Internationales et de la Francophonie,
- Service orientation stage emploi,
- Service formation continue et alternance (SeFoC'AI)

NUMÉRO D'ÉTUDIANT

Si vous avez déjà été inscrit à l'université de Franche-Comté, indiquez votre numéro d'étudiant :
N° _____

NUMÉRO DE CANDIDATURE

Si vous avez fait une pré-inscription ou une candidature sur internet, indiquez votre numéro de candidature : N° _____

DOSSIER D'INSCRIPTION

Année universitaire 2024-2025

DIPLÔME PRÉPARÉ en 2024-2025 : _____

1-ÉTAT CIVIL

Les zones grisées sont à remplir par l'administration

Nom de naissance : _____ Nom d'usage (marital) : _____

1^{er} prénom : _____ 2^e prénom : _____ 3^e prénom : _____

Identifiant National Étudiant (INE) : _____

INE obligatoire pour tout étudiant depuis 1995 (figurant sur la carte étudiant) ou BEA obligatoire pour les bacheliers depuis 1995 (figurant sur le relevé de notes du bac)

Né(e) le : _____ Ville de naissance : _____

Numéro du département français de naissance : _____ ou pays de naissance : _____

Sexe : féminin masculin Nationalité : _____

2-SITUATION FAMILIALE ET MILITAIRE

Situation familiale : 1 - Seul(e) sans enfant 3 - Seul(e) avec enfant(s)

Nombre d'enfants à charge de l'étudiant : _____ 2 - En couple sans enfant 4 - En couple avec enfant(s)

Si vous êtes porteur d'un handicap qui a fait l'objet d'une reconnaissance et qui nécessite un aménagement de vos études ou de vos examens, précisez lequel : _____

(Consultez la charte des régimes spéciaux d'études sur le site de l'Université pour déposer votre demande d'aménagement dans les délais impartis : dès la rentrée pour les aménagements d'études et des examens en contrôle continu et 6 semaines avant les examens en contrôle terminal)

Situation militaire :

0- Étudiants étrangers 6- Recensé (-18 ans) 7 - Participation à la journée Défense Citoyenneté (JDC)

3- Exempté JDC ou JAPD 9- Plus de 25 ans 8- En attente de l'attestation de recensement

3-ANNÉE DE PREMIÈRE INSCRIPTION exemple : inscrivez 2024 pour 2024-2025

Quelle est l'année de votre première inscription ?

- dans l'enseignement supérieur français (BTS, CPGE, école d'ingénieur, Universités y compris IUT) : _____

- en université publique française : _____ et le nom de l'université publique française de votre 1^{re} inscription : _____

- à l'Université de Franche-Comté : _____

4-BACCALAURÉAT DÉLIVRÉ PAR L'ÉTAT FRANÇAIS OU AUTRES DIPLÔMES DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES

• Diplômes de fin d'études secondaires : Êtes-vous titulaire (répondez à l'aide de l'ANNEXE 1) :

- d'un Baccalauréat délivré par l'état français (nouvelle série depuis 2021)? oui non

- d'un Baccalauréat délivré par l'état français (nouvelle série depuis 1995)? oui non

- d'un Baccalauréat délivré par l'état français (ancienne série avant 1995)? oui non

- d'un diplôme français permettant l'accès à l'enseignement supérieur? oui non

- d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires? oui non

- d'aucun diplôme permettant l'accès à l'enseignement supérieur (accès par validation d'acquis)? oui non

• Si vous êtes titulaire d'un baccalauréat délivré par l'État français DEPUIS 2021 :

Série : _____ Code : _____ Mention : _____ Année d'obtention : _____

Utilisez la liste des codes bacs en annexe 1

Inscrivez 2018 pour 2017-2018

Spécialité 1 de terminale : _____

Spécialité 2 de terminale : _____

Spécialité 3 de première : _____

Codes des spécialités en annexe 1

Option 1 de terminale : _____ Option 3 de terminale : _____

Option 2 de terminale : _____ Option 4 de terminale : _____

Codes des options en annexe

Codes des options en annexe

• Si vous êtes titulaire d'un baccalauréat délivré par l'État français AVANT 2021 :

Série et spécialité : _____ Code : _____ Mention : _____ Année d'obtention : _____

Utilisez la liste des codes bacs en annexe 1

Inscrivez 2018 pour 2017-2018

• Pour tous les titulaires du baccalauréat délivré par l'état français :

Établissement d'obtention du baccalauréat ou du diplôme d'accès à l'enseignement supérieur :

LY-Lycée OO-Université Autre Nom de l'établissement et ville : _____

N° du département : _____ si établissement français à l'étranger, codez 099 Code établissement : _____

5-ADRESSE

Adresse fixe (ou adresse des parents)

Bâtiment, résidence, chez : _____

N° et libellé voie : _____

Complément commune, lieu dit : _____

Code postal : | | | | | | | | | | Commune : _____ Pays : _____ Tél. : _____

Adresse pour l'année en cours (si différente de l'adresse fixe)

Bâtiment, résidence, chez : _____

N° et libellé voie : _____

Complément commune, lieu-dit : _____

Code postal : | | | | | | | | | | Commune : _____ Pays : _____ tél. : _____

Tél. portable étudiant : _____ Coordonnées électroniques : _____

Type d'hébergement pour l'année en cours :

- 1 - Résidence universitaire CROUS 2 - Foyer agréé 4 - Domicile parental
 5 - Logement personnel (hors chambre étudiant) 6 - Chambre étudiant hors CROUS 7 - Autre

6- RÉGIME D'INSCRIPTION (Contactez le service Formation continue si vous cochez « oui » en réponse à l'une de ces questions)

- Êtes-vous demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi? Oui Non
Êtes-vous bénéficiaire d'un minima social (RSA, ATA, AAH...)? Oui Non
Travaillez-vous ou avez-vous travaillé 4 mois minimum au cours des 28 derniers mois? Oui Non
En 2023-2024, étiez-vous en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage? Oui Non
En 2024-2025, allez-vous signer un contrat de professionnalisation? Oui Non
En 2024-2025, allez-vous signer un contrat d'apprentissage? Oui Non
En 2024-2025, vous inscrivez-vous à l'université dans le cadre d'un congé de formation (CIF, CFP, congé de reclassement, de conversion...)? Oui Non
En 2024-2025, vous inscrivez-vous à l'université dans le cadre de votre activité professionnelle? Oui Non

Régime d'inscription :

- 1-Formation initiale 5-Formation continue hors contrat de professionnalisation* E-Programme échange international Arrivée ou Accord Inter-Universitaire (AIU) Arrivée
 3-Apprentissage 6-Contrat de professionnalisation* H-Hébergé (étudiant d'un établissement co-accrédité)
 4-Reprise d'études non financée sans convention (si interruption des études durant 2 ans au moins) A-Auditeur libre

Statut : | | | | | (reportez-vous au tableau « Statuts et leurs fonctionnalités Apogée »)

(*sur consigne du service Formation continue)

7- CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

• Catégorie socio-professionnelle de l'étudiant :

Quelle sera votre catégorie socio-professionnelle en 2024-2025?

(Précisez le libellé en toutes lettres et le code CSP en vous référant à l'annexe 2)

Quelle sera votre quotité travaillée du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 ?

- 0 - Sans objet
 1 - Temps complet
 2 - Temps partiel

Quel sera le type d'emploi exercé en 2024-2025?

- A - Inactivité
 B - Dispositif de conversion (congé individuel de formation)
 C - Emploi inférieur à 1 mois
 D - Emploi > 1 mois ou < à 6 mois
 E - Emploi > 6 mois
 I - Assistant d'éducation
 H - Étudiant rémunéré au titre de ses études (interne médecine, contrat doctoral, ATER, convention CIFRE)
 K - Étudiant rémunéré au titre de ses études en tant que fonctionnaire stagiaire, militaire
 L - Étudiant apprenti professeur (EAP)

• Catégorie socio-professionnelle des parents (Information importante, à renseigner svp) :

Quelle est la catégorie socio-professionnelle du parent référent au sens de l'INSEE

(Précisez le libellé en toutes lettres et le code CSP en vous référant à l'annexe 2).

Quelle est la catégorie socio-professionnelle du second parent ou tuteur

(Précisez le libellé en toutes lettres et le code CSP en vous référant à l'annexe 2).

8- SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Êtes-vous répertorié sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau? Oui Non

Si oui, prenez contact avec votre service de scolarité pour mettre en place, si besoin, un Régime Spécial d'Études (RSE).

Nom de naissance : _____
1^{er} prénom : _____

9-AIDE FINANCIÈRE POUR VOS ÉTUDES

Parmi les aides financières suivantes, cochez, s'il y a, celle dont vous bénéficiez ?

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> K - Aide au mérite (CROUS) | <input type="checkbox"/> R - Bourse de mobilité Victor Hugo pour étudiants étrangers | <input type="checkbox"/> F - Allocation chômage |
| <input type="checkbox"/> 2 - Aide d'accompagnement à l'entrée dans l'enseignement supérieur (CROUS) | <input type="checkbox"/> A - Allocation de recherche | <input type="checkbox"/> Y - Allocations de formation (congé de formation, AREF, CIF, DIF, plan de formation, rémunération des stagiaires, etc...) |
| <input type="checkbox"/> C - Convention CIFRE | <input type="checkbox"/> 1 - Contrat doctoral | |
| <input type="checkbox"/> Q - Bourse de mobilité internationale pour étudiants étrangers, autre que Bourse d'un gouvernement étranger (BGE) | <input type="checkbox"/> T - Autre soutien financier aux doctorants | |
| | <input type="checkbox"/> S - Salaire ou revenu professionnel | |
| | <input type="checkbox"/> P - Ressources des parents ou du conjoint | |

10 - CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

N° de l'attestation de contribution à la vie étudiante (CVEC) : _____

Indiquez les 5 premières lettres (de votre nom) qui figurent sur l'attestation de CVEC : _____

11- ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Vous inscrivez-vous dans le cadre d'un échange international ? Oui Non

Si oui, précisez s'il s'agit d'un départ de France ou d'une arrivée en France Départ (Envoi) Arrivée (Accueil)

Cochez le nom du programme ou de l'accord inter-universitaire dont vous bénéficiez ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> AIU (Accord Inter-Universitaire) SANS inscription au diplôme | <input type="checkbox"/> AIU (Accord Inter-Universitaire) AVEC inscription au diplôme (dont Cotutelle de thèse) |
| <input type="checkbox"/> Erasmus + SANS inscription au diplôme | <input type="checkbox"/> Erasmus + AVEC inscription au diplôme |
| <input type="checkbox"/> Erasmus + MIC SANS inscription au diplôme | <input type="checkbox"/> Erasmus + MIC AVEC inscription au diplôme |
| <input type="checkbox"/> ISEP | <input type="checkbox"/> BCI (ex CREPUQ) |

Pays : _____

Établissement d'accueil (si vous partez) ou d'origine (si vous arrivez) : _____

12- DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ

Quel est le type de dernier établissement que vous avez fréquenté ?

- Si c'est un établissement étranger : 10 - Établissement étranger

- Si c'est un établissement français :

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> LY - Lycée | <input type="checkbox"/> 06 - Établ. enseignement supérieur art/culture | <input type="checkbox"/> 13 - École d'architecture |
| <input type="checkbox"/> 00 - Université française (dont IUT, INSPE) | <input type="checkbox"/> 07 - Établissement formation médicale | <input type="checkbox"/> 14 - IUFM non intégré à une université |
| <input type="checkbox"/> 01 - BTS (Section de Technicien Supérieur de lycée) | <input type="checkbox"/> 08 - Établ. préparant aux fonctions sociales | <input type="checkbox"/> 15 - Autres écoles ou cursus |
| <input type="checkbox"/> 02 - CPGE (Classe Prépa. Grandes Écoles de lycée) | <input type="checkbox"/> 09 - Établissement préparant aux carrières administratives, juridiques | <input type="checkbox"/> 17 - CNED ou autre établissement d'enseignement à distance (EAD) |
| <input type="checkbox"/> 03 - École de commerce | <input type="checkbox"/> 11 - École Normale Supérieure | <input type="checkbox"/> 18 - Établ. formations paramédicales et sociales |
| <input type="checkbox"/> 04 - École d'ingénieur | <input type="checkbox"/> 12 - EHESS | |
| <input type="checkbox"/> 05 - Enseignement privé supérieur | | |

Nom de l'établissement : _____

Code département : _____ ou pays : _____ (si établissement à l'étranger) Année _____ (inscrivez 2023 pour 2023-2024)

13- SITUATION ANNÉE PRÉCÉDENTE

Dans quel établissement ou cursus étiez-vous inscrit en 2023-2024 ?

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> A - Enseignement secondaire français (y compris par correspondance) | <input type="checkbox"/> K - ENS grands établissements | <input type="checkbox"/> T - Non scolarisé l'année précédente et jamais entré dans l'enseignement supérieur |
| <input type="checkbox"/> B - BTS | <input type="checkbox"/> L - Établissement hors université préparant aux concours paramédicaux | <input type="checkbox"/> U - Non scolarisé mais précédemment entré dans l'enseignement supérieur, en France , universitaire ou non (reprise d'études) |
| <input type="checkbox"/> C - IUT | <input type="checkbox"/> M - INSPE | <input type="checkbox"/> V - Instituts catholiques |
| <input type="checkbox"/> D - CPGE (Classe Prépa. Grandes Écoles) | <input type="checkbox"/> Q - Établissement étranger d'enseignement secondaire (y compris lycées étrangers en France) | <input type="checkbox"/> W - Non scolarisé mais précédemment entré dans l'enseignement supérieur, à l'étranger , universitaire ou non (reprise études) |
| <input type="checkbox"/> E - École d'ingénieur (universitaire ou non) | <input type="checkbox"/> R - Établissement étranger d'enseignement supérieur | |
| <input type="checkbox"/> G - Enseignement supérieur à distance | <input type="checkbox"/> S - Autre établissement ou cursus | |
| <input type="checkbox"/> H - Université (hors IUT, INSPE, école d'ingénieur universitaire) | | |
| <input type="checkbox"/> J - École de management (école de commerce, gestion, hors IAE) | | |

Établissement fréquenté l'année précédente : _____

Code département : _____ ou pays : _____ (si établissement à l'étranger)

Nom de naissance : _____
1^{er} prénom : _____

14- DERNIER DIPLÔME OBTENU (LE PLUS RECENT)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 001 - Baccalauréat français | <input type="checkbox"/> 054 - MIAGE |
| <input type="checkbox"/> 002 - DAEU | <input type="checkbox"/> 055 - Diplôme de fin de 2 ^e cycle des études médicales et pharmaceutiques |
| <input type="checkbox"/> 003 - ESEU | <input type="checkbox"/> 056 - Diplôme d'État de sage-femme |
| <input type="checkbox"/> 004 - Capacité en droit | <input type="checkbox"/> 057 - Magistère |
| <input type="checkbox"/> 010 - BTS | <input type="checkbox"/> 058 - Titre de niveau II ou 6 (bac + 3 ou + 4) enregistré au RNCP |
| <input type="checkbox"/> 011 - DUT | <input type="checkbox"/> 068 - Titre de niveau I ou 7 (bac + 5) enregistré au RNCP |
| <input type="checkbox"/> 012 - Attestation de fin de CPGE (Classe Prépa. Grandes Écoles) | <input type="checkbox"/> 069 - Autre diplôme de 2^e cycle hors Magistère (DU, DIU...) |
| <input type="checkbox"/> 013 - DEUG | <input type="checkbox"/> 070 - DEA |
| <input type="checkbox"/> 014 - DEUG IUP | <input type="checkbox"/> 071 - DESS |
| <input type="checkbox"/> 015 - DEUP | <input type="checkbox"/> 072 - Master |
| <input type="checkbox"/> 016 - Attestation de fin de 1 ^{re} année de médecine, de pharmacie et d'odontologie (PACES / PASS) | <input type="checkbox"/> 073 - Diplôme d' ingénieur (universitaire ou non) |
| <input type="checkbox"/> 017 - DEUST | <input type="checkbox"/> 079 - Autre diplôme de 3^e cycle hors diplôme d'ingénieur (doctorat, DU...) |
| <input type="checkbox"/> 018 - Titre de niveau III ou 5 (bac + 2) enregistré au RNCP | <input type="checkbox"/> 080 - Diplôme d'État de docteur en médecine ou pharmacie |
| <input type="checkbox"/> 029 - Autre diplôme de 1^{er} cycle (DU, DIU...) | <input type="checkbox"/> 081 - DES pharmacie |
| <input type="checkbox"/> 030 - Diplôme d' éducateur (universitaire ou non) | <input type="checkbox"/> 082 - DES médecine |
| <input type="checkbox"/> 031 - Diplôme d'État d' infirmier | <input type="checkbox"/> 083 - Capacité médecine |
| <input type="checkbox"/> 032 - Certificat de capacité d' orthophoniste | <input type="checkbox"/> 084 - DFMS ou AFS |
| <input type="checkbox"/> 033 - Diplôme d' assistante sociale | <input type="checkbox"/> 085 - DFMSA ou AFSA |
| <input type="checkbox"/> 034 - Autre diplôme paramédical et social | <input type="checkbox"/> 086 - DIS médecine |
| <input type="checkbox"/> 040 - Licence | <input type="checkbox"/> 087 - DESC médecine |
| <input type="checkbox"/> 041 - Licence professionnelle | <input type="checkbox"/> 088 - DFGS maïeutiques, médicales, odontologiques ou pharmaceutiques |
| <input type="checkbox"/> 042 - Licence IUP (ou Licence LMD avec parcours IUP) | <input type="checkbox"/> 089 - DFAS médicales, odontologiques ou pharmaceutiques |
| <input type="checkbox"/> 043 - Diplôme de fin de 1 ^{er} cycle des études médicales et pharmaceutiques | <input type="checkbox"/> 500 - Diplôme étranger d'établissement supérieur |
| <input type="checkbox"/> 050 - Maîtrise | <input type="checkbox"/> 501 - Diplôme étranger d'établissement secondaire |
| <input type="checkbox"/> 051 - Maîtrise IUP (ou Maîtrise LMD avec parcours IUP) | <input type="checkbox"/> 510 - DELF |
| <input type="checkbox"/> 052 - MST | <input type="checkbox"/> 511 - DALF |
| <input type="checkbox"/> 053 - MSG | <input type="checkbox"/> 519 - Autre diplôme supérieur |
| | <input type="checkbox"/> 900 - Aucun diplôme supérieur |

Année d'obtention du dernier diplôme Exemple: inscrivez 2023 pour 2023-2024 | _____

Établissement d'obtention du dernier diplôme _____

Code département (si établissement en France) _____ ou pays (si établissement à l'étranger) _____

15- INSCRIPTION PARALLELE DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

Vous inscrivez-vous dans un autre établissement en 2024-2025 ?

Oui Non

Si oui, précisez :

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> 00 - Université française (dont IUT, INSPE) | <input type="checkbox"/> 04 - École d' ingénieur | <input type="checkbox"/> 11 - École Normale Supérieure |
| <input type="checkbox"/> 01 - BTS | <input type="checkbox"/> 05 - Établ. privé enseignement | <input type="checkbox"/> 13 - École d' architecture |
| <input type="checkbox"/> 02 - CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Écoles) | <input type="checkbox"/> 06 - Établ. enseignement supérieur art/culture | <input type="checkbox"/> 15 - Autre école ou cursus |
| <input type="checkbox"/> 03 - École de commerce, gestion, comptabilité (hors CPGE) | <input type="checkbox"/> 10 - Établ. étranger enseignement supérieur | <input type="checkbox"/> 17 - Enseignement à distance (CNED...) |
| | | <input type="checkbox"/> 18 - Établissement de formations paramédicales ou sociales |

Nom de l'établissement dans lequel vous avez déposé une autre demande d'inscription :

Code département (si établissement en France) _____ ou pays (si établissement à l'étranger) _____

Suivez-vous cette formation en parallèle de l'inscription à l'Université de Franche-Comté ?

Oui Non

Cette autre inscription est-elle une inscription de 1^{re} année de Licence prise au 1^{er} semestre que vous abandonnez suite à une réorientation ?

Oui Non

Cette autre inscription est-elle une inscription que vous abandonnez suite à un transfert vers l'Université de Franche-Comté ?

Oui Non

16- INSCRIPTION PRINCIPALE À L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ EN 2024-2025

Nom de naissance: _____

1^{er} prénom: _____

• 1^{er} diplôme ou formation préparé

réservé à l'administration

VAE PI code EXOINS : Cursus aménagé formation ingénieur

code étape :

version:

- Pour l'ensemble des diplômes (filières santé, B.U.T., DEUST, Licence, Master, etc...), précisez en toutes lettres l'intitulé du diplôme, la spécialité, l'option, la mention, le parcours-type s'il y a et l'année (1^{re}, 2^e année, etc...).
- Pour les licences et masters LLCER et LEA et le diplôme d'ingénieur, indiquez vos choix de langues.
- Pour les étudiants étrangers s'inscrivant à des cours dans le cadre d'un programme d'échange SANS inscription à un diplôme, indiquez « échange » et le nom de la composante.

Nombre d'inscriptions dans le cycle dans le diplôme dans l'année Diplôme vous ayant permis d'accéder à cette formation, s'il y a Établissement d'obtention Type d'établissement Département ou pays Année d'obtention

si établissement à l'étranger

inscrivez 2021 pour 2021-2022

Si vous vous inscrivez en formation d'ingénieur (ISIFC), indiquez, pour les nouveaux entrants à l'Université de Franche-Comté, la classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) que vous avez fréquentée l'année précédente en précisant 1^{re} ou 2^e année: _____

• Bourse et situation agissant sur le calcul des droits d'inscription de l'inscription principale

Êtes-vous pupille de la nation? Oui NonBénéficiez-vous d'une bourse? Oui Non

Si oui, de quelle bourse bénéficiez-vous?

- 20 - Bourse sur critères sociaux (BCS) du CROUS
- A2 - Bourse du gouvernement français (BGF) pour étudiants de l'U.E., l'E.E.E.E, la Suisse, Andorre ou Monaco (code Sit. Droits A2)
- B4 - Bourse du gouvernement français (BGF) pour étudiants étrangers extra-communautaires (code Sit. Droits B4)
- 08 - Bourse d'un gouvernement étranger (BGE) pour étudiants étrangers extra-communautaires (pas de code Sit. Droits)
- 07 - Bourse versée par la région (formations paramédicales, sanitaires et sociales)

17- INSCRIPTION COMPLÉMENTAIRE À L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ EN 2024-2025

• 2nd diplôme ou formation préparé

réservé à l'administration

VAE PI code EXOINS : Cursus aménagé formation ingénieur

code étape :

version:

- Pour l'ensemble des diplômes (filières santé, B.U.T., DEUST, Licence, Master, etc...), précisez en toutes lettres l'intitulé du diplôme, la spécialité, l'option, la mention, le parcours-type s'il y a et l'année (1^{re}, 2^e année, etc...).
- Pour les licences et masters LLCER et LEA et le diplôme d'ingénieur, indiquez vos choix de langues.
- Pour les étudiants étrangers s'inscrivant à des cours dans le cadre d'un programme d'échange SANS inscription à un diplôme, indiquez « échange » et le nom de la composante.

Nombre d'inscriptions dans le cycle dans le diplôme dans l'année Diplôme vous ayant permis d'accéder à cette formation, s'il y a Établissement d'obtention Type d'établissement Département ou pays Année d'obtention

si établissement à l'étranger

inscrivez 2021 pour 2021-2022

Si vous vous inscrivez en formation d'ingénieur (ISIFC), indiquez, pour les nouveaux entrants à l'Université de Franche-Comté, la classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) que vous avez fréquentée l'année précédente en précisant 1^{re} ou 2^e année: _____

Si vous êtes de nationalité étrangère, répondez par oui ou par non aux questions suivantes (en cochant les cases) et joignez le justificatif correspondant à votre situation (en vous reportant à la liste des pièces à fournir).

• **Assujettissement aux droits différenciés :**

- Étiez-vous inscrit en France en 2018-2019, **et sans discontinuité depuis**, à l'Université de Franche-Comté ou dans tout autre établissement public d'enseignement supérieur français (*) pour préparer un diplôme national ou un diplôme d'établissement ou dans un centre de français langue étrangère (comme le CLA) et êtes-vous resté inscrit sans discontinuité depuis 2018-2019 dans un de ces établissements ?
 (*) voir la liste des établissements publics d'enseignement supérieur français : <https://www.campusfrance.org/system/files/medias/documents/2019-01/Liste%20des%20C3%A9tablissements%20publics%20relevant%20du%20ministre%20charg%C3%A9%20de%20l'%27enseignement%20sup%C3%A9rieur%20entrant%20dans%20le%20champ%20du%20paiement%20des%20frais%20d'%27inscription%20diff%C3%A9renci%C3%A9s.pdf>

Oui Non

- Êtes-vous citoyen de l'U.E., de l'E.E.E., de la confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ?

Oui, préciser votre nationalité: _____ Non, préciser votre nationalité: _____

- Êtes-vous québécois(e) ? Oui Non

- Êtes-vous membre de la famille d'un citoyen de l'U.E., de l'E.E.E. ou de la confédération Suisse ? Oui Non

- Êtes-vous résident de longue durée ? Oui Non

- Êtes-vous descendant direct d'un résident de longue durée ? Oui Non

- Êtes-vous à charge d'un résident de longue durée ? Oui Non

- Êtes-vous fiscalement domicilié en France depuis au moins deux ans, au 1^{er} janvier précédant le début de l'année universitaire d'inscription (soit au 01/01/2024) ? Oui Non

- Êtes-vous rattaché à un foyer fiscal domicilié en France depuis au moins deux ans, au 1^{er} janvier précédant le début de l'année universitaire d'inscription (soit au 01/01/2024) ? Oui Non

- Êtes-vous bénéficiaire du statut de réfugié ? Oui Non

- Votre père, mère ou tuteur légal bénéficie-t-il du statut de réfugié ? Oui Non

- Êtes-vous bénéficiaire de la protection subsidiaire ? Oui Non

- Votre père, mère ou tuteur légal bénéficie-t-il de la protection subsidiaire ? Oui Non

- Êtes-vous inscrit en 2024-2025 en CPGE (Classe préparatoire aux Grandes Écoles) et vous inscrivez-vous en parallèle en Licence à l'Université de Franche-Comté ? Oui Non

- Vous inscrivez-vous en 2024-2025 en Doctorat ? Oui Non

- Vous inscrivez-vous en 2024-2025 en HDR (Habilitation à Diriger des Recherches) ? Oui Non

- Vous inscrivez-vous en 2024-2025 en 3^e cycle long de Santé ? Oui Non

• **Autres situations :**

- **Je suis demandeur d'asile :** Oui Non

Si oui, je joins la copie de l'attestation de demande d'asile (délivrée dès lors que la demande a été enregistrée par l'OFPRA attestant de la situation de demandeur d'asile autorisé à se maintenir sur le territoire et valant autorisation provisoire au séjour).

- **Je suis de nationalité étrangère et je n'entre dans aucun de ces cas :** Oui Non

Si oui, précisez: _____

• **Exonération des droits d'inscription :**

- **Bénéficiez-vous d'une exonération partielle du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères français** (exonération partielle d'ambassade) ?

Oui Non

Si oui, pour quelle(s) année(s) universitaires(s): 2 0 __ / 2 0 __ , 2 0 __ / 2 0 __ , 2 0 __ / 2 0 __

18- ENGAGEMENT D'INSCRIPTION

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), les données à caractère personnel que vous transmettez dans le dossier d'inscription font l'objet d'un traitement par l'université pour exercer les missions dévolues au service public de l'enseignement supérieur définies aux articles L.123-1 et suivants du code de l'éducation et aux dispositions des articles D.612-2 et suivants du même code. Ces données seront utilisées exclusivement pour le traitement et la gestion de votre scolarité par les services de l'université de Franche-Comté. La durée de conservation des données ne pourra excéder 10 ans à compter de la dernière inscription au sein de l'établissement. Le responsable de traitement des données personnelles est l'université de Franche-Comté (1 rue Goudimel, 25030 Besançon Cedex). Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, de limitation du traitement pour motif légitime et, le cas échéant, d'un droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en contactant le Délégué à la Protection des Données à cette adresse : dpp@univ-fcomte.fr

Réservé à l'administration

Mode de paiement _____

Montant total _____

Je soussigné(e), nom, prénom : _____ déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription à L'Université de Franche-Comté et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

à _____ le _____ signature

Code Profil (pour exonérations calculées par Apogée en application de l'arrêté annuel fixant les droits d'inscription (NO, XL, TR, RE, XE, CE) ou en application de décision du président dans des Conventions ou sur Orientations stratégiques (XC, XX) validées par la CA) :

- Code profil étudiant

- Code profil étape principale

- Code profil étape complémentaire

Code Situation sociale (pour exonérations Boursier (BO), Pupille de la Nation (PN), sur Demande (D1, D2, D3, D6, D9) pour l'inscription principale et (XE) à l'IAE pour l'inscription complémentaire)

Code situation Droits (pour imputation comptable des droits, calcul du taux limite de 10 % d'exonérations par l'Et. et suivi SISE du plan Bienvenue en France) :

- Code situation Droits étape principale

- Code situation Droits étape complémentaire

STUDENT NUMBER

If you have already been registered at the University of Franche-Comté, please enter your student number: N° _____

DOSSIER D'INSCRIPTION Année universitaire 2024-2025

APPLICATION NUMBER

If you have already been registered at the University of Franche-Comté, please enter your student number : N° _____

DIPLÔME PRÉPARÉ en 2024-2025: _____

1-CIVIL STATE

Shaded areas are to be filled in by the administration

Birth Last name: _____ Name of use (marital Married name): _____

1st first name: _____ 2nd first name: _____ 3rd first name: _____

National Student Identifier (Identifiant National Etudiant - INE): _____

INE is compulsory for all students since 1995 (it is mentioned on the student card) or 'BEA' is compulsory for 'baccalaureat' holders since 1995 (it is mentioned on the 'baccalaureat' transcript)

Born on: Day Month Year |____| |____| |____| |____| |____| |____| City of birth: _____

Number of the French 'departement' of birth: ____ or country of birth: _____

Gender: female male Nationality: _____

2-FAMILY AND MILITARY SITUATION

Marital status: 1 - Single without child(ren) 2 - In a couple without child(ren) 3 - Single with child(ren) 4 - In a couple with child(ren)

Number of dependent children: _____

If you have a disability that has been recognized and that requires an adaptation in your studies or exams,

specify which one: _____

(Please refer to the Specific Study Plans Charter ('charte des régimes spéciaux d'études') on the University website to submit your request for accommodation within the time limit: at the beginning of the academic year for study accommodation and continuous exams and 6 weeks before the final exams)

Military situation:

- 0- Foreign students 3- Exempt from JDC or JAPD 6- Enrolled (-18 years old) 7 - Participation in Defence Citizenship Day (JDC) 8- Awaiting census certification 9- More than 25 years old

3-YEAR OF FIRST REGISTRATION for example: enter 2024 for 2024-2025

What is the year of your first registration?

- in French higher education (BTS, CPGE, engineering school, University including IUT): _____

- in a French public university: _____ and the name of the French public university of your first registration: _____

- at the University of Franche-Comté: _____

4-'BACCALAUREAT' DELIVERED BY THE FRENCH STATE OR OTHER SECONDARY SCHOOL DIPLOMAS

• HIGH SCHOOL DIPLOMAS: Do you hold (please answer using APPENDIX 1):

- a 'Baccalaureat' issued by the French state (new series since 2021)? Yes No
 - a 'Baccalaureat' issued by the French state (new series since 1995)? Yes No
 - a 'Baccalaureat' issued by the French state (new series since 1995)? Yes No
 - a French diploma allowing access to higher education? Yes No
 - a foreign high school diploma? Yes No
 - no diploma allowing access to higher education (access by validation of prior learning)? Yes No

• If you hold a 'baccalaureat' issued by the French state SINCE 2021:

Serie: _____ Code: _____ Distinction: _____ Year of graduation: _____

Use the list of baccalaureate codes in appendix 1

Enter 2018 for 2017-2018

Specialty 1 of 'terminale' grade: _____

Specialty 2 of 'terminale' grade: _____

Specialty 3 of 'première' grade: _____

Option 1 of 'terminale': _____ Option 3 of 'terminale': _____

Option 2 of 'terminale': _____ Option 4 of 'terminale': _____

Options codes in appendix 1

Specialties codes in appendix 1

• If you hold a 'baccalaureat' issued by the French state BEFORE 2021:

Series and specialty: _____ Code: _____ Distinction: _____ Year of graduation: _____

Use the list of baccalaureate codes in appendix 1

Enter 2018 for 2017-2018

• For all those who hold a 'baccalaureat' issued by the French state:

Institution of graduation from 'baccalaureat' or higher education access diploma:

LY-Lycée 00-Université Other institution Name of the institution and city: _____

Department n°: _____ if French institution abroad, enter code 099 Institution code: _____

5-ADDRESS

Permanent address (or parents' address)

Building, residence, at's house: _____

N° and name of the road: _____

Complementary address information, 'lieu dit': _____

Postal code: _____ City: _____ Country: _____ Phone number: _____

Address for the current year (if different from permanent address)

Building, residence, at's house: _____

N° and name of the road: _____

Complementary address information, 'lieu dit': _____

Postal code: _____ City: _____ Country: _____ Phone number: _____

Student cell phone number: _____ E-mail address _____

Type of accommodation for the current year:

- 1 - CROUS university residence
 2 - Accredited hostel ('foyer')
 4 - Parents' home
 5 - Personal accommodation (excluding student room)
 6 - Student room excluding CROUS
 7 - Other

6- REGISTRATION STATUS (Contact the Continuing Education Department if you check 'yes' to any of these questions)

Are you a job seeker registered with 'Pôle emploi'? Yes No

Are you a beneficiary of a welfare / social minimum ('RSA', 'ATA', 'AAH', etc.)? Yes No

Are you working or have you been working for at least 4 months in the last 28 months? Yes No

In 2023-2024, were you on a professionalization professional training contract or an apprenticeship contract? Yes No

En 2024-2025, are you going to sign a professionalization professional training contract? Yes No

En 2024-2025, are you going to sign an apprenticeship contract? Yes No

En 2024-2025, will you enroll at university as part of a training leave (CIF, CFP, reclassification leave, conversion leave, etc.)? Yes No

En 2024-2025, are you enrolling at university as part of your professional activity? Yes No

Registration status:

- 1-Initial training
 5-Continuous training outside of a professional training contract*
 E-International Exchange Program - Arrival
 3-Apprenticeship
 6-Professional training contract*
 H-'Hébergé' (student from a co-accredited institution)
 4-Resumption of studies without financing without an agreement (if studies have been interrupted for at least 2 years)
 A-Free auditor

Statut: _____ (refer to the table "Status and Functionality Apogee") (*as instructed by the Continuing Education Department)

7- SOCIO-PROFESSIONAL CATEGORY 'CSP'

• Student's socio-professional category:

What will your socio-professional category be in 2024-2025 ?
 (Specify the spelled wording and the 'CSP' code by referring to Appendix 2)

What will be your working rate from September 1st, 2024 to August 31st, 2025 ?

- 0 - Not applicable
 1 - Full time
 2 - Part-time

What type of employment you will be holding in 2024-2025?

- A - No job
 B - Conversion scheme (individual training leave)
 C - Employment less than 1 month
 D - Employment > 1 month or < to 6 months
 E - Employment > 6 months
 I - Education Assistant
 H - Student paid for his/her studies (resident in medicine, doctoral contract, 'ATER', 'CIFRE' agreement)
 K - Student paid for his/her studies as a trainee civil servant, military
 L - Student Apprentice Teacher ('EAP')

• Parents' socio-professional category (Important information, to be filled in please) :

What is the socio-professional category of the referring parent as defined by 'INSEE'?
 (Specify the spelled wording and the 'CSP' code by referring to Appendix 2)

What is the socio-professional category of the second parent or legal guardian?
 (Specify the spelled wording and the 'CSP' code by referring to Appendix 2)

8- TOP LEVEL ATHLETE

Are you on the ministerial list of top athletes? Yes No

If yes, please contact your Student affairs office to set up and implement, if necessary, a Special Study Scheme: "Régime Spécial d'Etudes" ('RSE')

Birth Last name: _____
1st first name: _____

9-FINANCIAL SUPPORT FOR YOUR STUDIES

Which of the following financial support, if any, do you receive?

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> K - Merit-based allowance (CROUS) | <input type="checkbox"/> R - Victor Hugo mobility grant for foreign students | <input type="checkbox"/> F - Unemployment benefit |
| <input type="checkbox"/> 2 - Allowance to support entry into higher education (CROUS) | <input type="checkbox"/> A - Research allowance | <input type="checkbox"/> Y - Training allowances (training leave, AREF, CIF, DIF, training plan, trainee wages, etc.) |
| <input type="checkbox"/> C - CIFRE Convention | <input type="checkbox"/> 1 - Doctoral contract | |
| <input type="checkbox"/> Q - International mobility grant for foreign students, other than a foreign government grant (BGE) | <input type="checkbox"/> T - Other financial support for doctoral students | |
| | <input type="checkbox"/> S - Wages or professional income | |
| | <input type="checkbox"/> P - Parents' or spouse's resources | |

10 - CONTRIBUTION TO STUDENT AND CAMPUS LIFE

Student Life Contribution Certificate N° ('CVEC'): _____

Please enter the first 5 letters (of your name) that appear on the 'CVEC' attestation: _____

11- INTERNATIONAL EXCHANGES

Are you registering for an international exchange? Yes No

If yes, specify if it is a departure from France or an arrival in France Departure (Leaving France) Arrival (Being hosted by a French university)

Check the name of the program or inter-university agreement that you benefit from?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> AIU (Inter-University Agreement) WITHOUT registration for the diploma | <input type="checkbox"/> AIU (Inter-University Agreement) WITH registration for the diploma (including thesis co-supervision) |
| <input type="checkbox"/> Erasmus + WITHOUT registration for the diploma | <input type="checkbox"/> Erasmus + WITH registration for the diploma |
| <input type="checkbox"/> Erasmus + MIC WITHOUT registration for the diploma | <input type="checkbox"/> Erasmus + MIC WITH registration for the diploma |
| <input type="checkbox"/> ISEP | <input type="checkbox"/> BCI (ex CREPUQ) |

Country : _____

Host institution (if you are leaving) or home institution (if you are arriving) : _____

12- LAST INSTITUTION ATTENDED

What was the nature of the last institution you attended?

- If it is a foreign institution: 10 - Foreign institution

- If it is a French institution:

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> LY - Lycée (High school) | <input type="checkbox"/> 04 - Engineering school | <input type="checkbox"/> 12 - EHESS |
| <input type="checkbox"/> 00 - French University (including IUT, INSPE) | <input type="checkbox"/> 05 - Private higher education institution | <input type="checkbox"/> 13 - School of Architecture |
| <input type="checkbox"/> 01 - BTS (High School Technician Section) | <input type="checkbox"/> 06 - Arts/Culture Higher education institution | <input type="checkbox"/> 14 - IUFM not integrated into a university |
| <input type="checkbox"/> 02 - CPGE (Classe Prépa. Grandes Écoles de lycée) | <input type="checkbox"/> 07 - Institution for medical training | <input type="checkbox"/> 15 - Other schools or programs |
| <input type="checkbox"/> 03 - Business School | <input type="checkbox"/> 08 - Establishment preparing for social functions | <input type="checkbox"/> 16 - Université de Franche-Comté |
| | <input type="checkbox"/> 09 - Institution preparing to administrative and legal Careers | <input type="checkbox"/> 17 - CNED or other institution of distance education (EAD) |
| | <input type="checkbox"/> 11 - École Normale Supérieure | <input type="checkbox"/> 18 - Paramedical and social training |

Name of the institution: _____

'Département' Code: _____ ou pays : _____
(if institution abroad)

Year _____
enter 2023 for 2023-2024

13- SITUATION OF PREVIOUS YEAR

In which school or program were you enrolled in 2023-2024 ?

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> A - French secondary education (including by correspondence) | <input type="checkbox"/> K - ENS national establishments | <input type="checkbox"/> T - Not in school during the previous year and never entered in higher education |
| <input type="checkbox"/> B - BTS | <input type="checkbox"/> L - Non-university institution preparing for paramedical exams | <input type="checkbox"/> U - Not enrolled in school but previously enrolled in higher education, in France, university or not (resumption of studies) |
| <input type="checkbox"/> C - IUT | <input type="checkbox"/> M - INSPE | <input type="checkbox"/> V - Catholic Institutes |
| <input type="checkbox"/> D - CPGE (Classe Prépa. Grandes Écoles) | <input type="checkbox"/> Q - Foreign establishment middle school (including foreign high schools in France) | <input type="checkbox"/> W - Not in school but previously in higher education, abroad , university or not (resumption of studies) |
| <input type="checkbox"/> E - Engineering school (universitaire ou non) | <input type="checkbox"/> R - Foreign higher education establishment | |
| <input type="checkbox"/> G - Higher Distance Education | <input type="checkbox"/> S - Other institution or program | |
| <input type="checkbox"/> H - University (excluding IUT, INSPE, university engineering school) | | |
| <input type="checkbox"/> J - Management School (business school, management, excluding IAE) | | |

Institution attended during the previous year: _____

'Département' code: _____ or country: _____
(if institution abroad)

Birth Last name: _____
1st first name: _____

14- LAST DIPLOMA OBTAINED (THE MOST RECENT ONE)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 001 - French Baccalaureat | <input type="checkbox"/> 054 - MIAGE |
| <input type="checkbox"/> 002 - DAEU | <input type="checkbox"/> 055 - Graduation from 2 nd medical and pharmaceutical cycle |
| <input type="checkbox"/> 003 - ESEU | <input type="checkbox"/> 056 - State Diploma in Midwifery |
| <input type="checkbox"/> 004 - Capacity in law | <input type="checkbox"/> 057 - Magisterium |
| <input type="checkbox"/> 010 - BTS | <input type="checkbox"/> 058 - Level II or 6 (Baccalaureat + 3 or + 4) title registered on the RNCPP |
| <input type="checkbox"/> 011 - DUT | <input type="checkbox"/> 068 - Level I or 7 (baccalaureat + 5) title registered on the RNCPP |
| <input type="checkbox"/> 012 - Certificate of Completion of CPGE (Classe Prépa. Grandes Écoles) | <input type="checkbox"/> 069 - Other post-graduate degrees outside the Magisterium (DU, DIU...) |
| <input type="checkbox"/> 013 - DEUG | <input type="checkbox"/> 070 - DEA |
| <input type="checkbox"/> 014 - DEUG IUP | <input type="checkbox"/> 071 - DESS |
| <input type="checkbox"/> 015 - DEUP | <input type="checkbox"/> 072 - Master |
| <input type="checkbox"/> 016 - Certificate of completion of 1 st year of medicine, pharmacy and dentistry (PACES / PASS) | <input type="checkbox"/> 073 - Engineering degree (university or not) |
| <input type="checkbox"/> 017 - DEUST | <input type="checkbox"/> 079 - Other postgraduate degree other than engineering degree (PhD, DU, etc.) |
| <input type="checkbox"/> 018 - Level III or 5 (Bac + 2) title registered on the RNCPP | <input type="checkbox"/> 080 - State diploma of doctor of medicine or pharmacy |
| <input type="checkbox"/> 029 - Other undergraduate degree (DU, DIU...) | <input type="checkbox"/> 081 - DES pharmacy |
| <input type="checkbox"/> 030 - Educator's diploma (university or not) | <input type="checkbox"/> 082 - DES médecine |
| <input type="checkbox"/> 031 - State Diploma in Nursing | <input type="checkbox"/> 083 - Medicine capacity |
| <input type="checkbox"/> 032 - Certificate of competence as a speech therapist | <input type="checkbox"/> 084 - DFMS or AFS |
| <input type="checkbox"/> 033 - Social Worker Diploma | <input type="checkbox"/> 085 - DFMSA or AFSA |
| <input type="checkbox"/> 034 - Other paramedical and social diploma | <input type="checkbox"/> 086 - DIS médecine |
| <input type="checkbox"/> 040 - Bachelor's degree | <input type="checkbox"/> 087 - DESC médecine |
| <input type="checkbox"/> 041 - Professional Bachelor's Degree | <input type="checkbox"/> 088 - Maieutic, medical, odontological or pharmaceutical DFMS |
| <input type="checkbox"/> 042 - IUP Bachelor's degree (or LMD Bachelor's degree with IUP course) | <input type="checkbox"/> 089 - Medical, dental or pharmaceutical DFAS |
| <input type="checkbox"/> 043 - End of the 1 st cycle of medical and pharmaceutical studies Diploma | <input type="checkbox"/> 500 - Foreign higher education diploma |
| <input type="checkbox"/> 050 - Master's degree | <input type="checkbox"/> 501 - Foreign secondary school diploma |
| <input type="checkbox"/> 051 - IUP Master's Degree (or LMD Master's Degree with IUP course) | <input type="checkbox"/> 510 - DELF |
| <input type="checkbox"/> 052 - MST | <input type="checkbox"/> 511 - DALF |
| <input type="checkbox"/> 053 - MSG | <input type="checkbox"/> 519 - Other higher education diploma |
| | <input type="checkbox"/> 900 - No higher education degree |

Year of last graduation Example: enter 2023 for 2023-2024

Institution of last graduation

'Département' code (if institution in France) or country code (if institution abroad)

15- SIMULTANEOUS ENROLLMENT IN ANOTHER INSTITUTION

Are you applying to another institution in 2023-2024? Yes No

If yes, please specify:

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> 00 - French University (including IUT, INSPE) | <input type="checkbox"/> 04 - Engineering school | <input type="checkbox"/> 11 - École Normale Supérieure |
| <input type="checkbox"/> 01 - BTS | <input type="checkbox"/> 05 - Private institution higher education | <input type="checkbox"/> 13 - School of Architecture |
| <input type="checkbox"/> 02 - CPGE (Preparatory Class to the 'Grandes Ecoles') | <input type="checkbox"/> 06 - Arts/Culture Higher education institution | <input type="checkbox"/> 15 - Other school or progra |
| <input type="checkbox"/> 03 - Business, management, accounting school (hors CPGE) | <input type="checkbox"/> 10 - Foreign higher education institution | <input type="checkbox"/> 17 - Distance learning (CNED...) |
| | | <input type="checkbox"/> 18 - Institution of paramedical or social training |

Name of the institution where you have submitted another application:

'Département' code (if establishment in France) or country code (if establishment abroad)

Are you taking this training course at the same time as the registration at the University of Franche-Comté?

Yes No

Is this other registration a 1st year Bachelor's degree registration taken in the 1st semester that you are dropping out following a reorientation?

Yes No

Is this other registration a registration that you are dropping out following a transfer to the University of Franche-Comté?

Yes No

16- MAIN REGISTRATION AT THE UNIVERSITY OF FRANCHE-COMTÉ IN 2024-2025

Birth Last name: _____

1st first name: _____

• 1st diploma or training program prepared

For administrative use only

VAE

PI

code EXOINS : _____

Engineer's training course

step code: _____

version: _____

- For all diplomas (Health-related sector, DUT,B.U.T., DEUST, Bachelor's degree, Master's degree, etc.), please specify in full the title of the diploma, the major ('spécialité'), the option, the concentration ('mention', the standard curriculum ('parcours-type') if there is one and the year (1st, 2nd, etc.).
- For the 'LLCER' and 'LEA' Bachelor's and Master's degrees and the engineering degree, please indicate your choice of languages.
- For foreign students registering for courses as part of an exchange program WITHOUT registering for a degree, please indicate 'exchange' and the name of the Faculty or Institute.

Number of registrations in the cycle _____ in the degree _____ during the year _____

Diploma granting you access to this training, if any _____

Institution of the diploma's obtention _____ Type of establishment _____

'Département' _____ or country _____ Year of graduation _____

if is an institution abroad

enter 2021 for 2021-2022

If you are registering in an engineering program (ISIFC), please indicate, for newcomers to the University of Franche-Comté, which 'classe préparatoire aux grandes écoles' (CPGE) you attended during the previous year and specify 1st or 2nd year: _____

• Scholarship and situation affecting the calculation of the main registration fees

Are you a ward of the nation ('pupille de la nation')? Yes No

Do you get a scholarship/grant? Yes No

If so, what scholarship/grant do you get?

- 20 - CROUS Social Criteria Grant (BCS)
- A2 - French Government Scholarship (BGF) for students from the E.U., E.E.E, Switzerland, Andorra or Monaco (code Sit.Rights)
- B4 - French Government Scholarship (BGF) for foreign students from outside the EU (code Sit. Rights)
- 08 - Foreign Government Scholarship (BGE) for foreign students from outside the EU (no Sit. Code Rights)
- 07 - Grant paid by the 'Conseil régional' (paramedical, health and social training programs)

17- ADDITIONAL REGISTRATION AT THE UNIVERSITY OF FRANCHE-COMTÉ IN 2024-2025

• 2nd degree or training program prepared

For administration use only

VAE

PI

code EXOINS : _____

Engineer's training course

step code: _____

version: _____

- For all diplomas (Health-related sector, DUT,B.U.T., DEUST, Bachelor's degree, Master's degree, etc.), please specify in full the title of the diploma, the major ('spécialité'), the option, the concentration ('mention', the standard curriculum ('parcours-type') if there is one and the year (1st, 2nd, etc.).
- For the 'LLCER' and 'LEA' Bachelor's and Master's degrees and the engineering degree, please indicate your choice of languages.
- For foreign students registering for courses as part of an exchange program WITHOUT registering for a degree, please indicate 'exchange' and the name of the Faculty or Institute.

Number of registrations in the cycle _____ in the degree _____ During the year _____

Diploma granting you access to this training, if any _____

Institution of the diploma's obtention _____ Type of establishment _____

'Département' _____ or country _____ Year of graduation _____

if is an institution abroad

enter 2022 for 2022-2023

If you are registering in an engineering program (ISIFC), please indicate, for newcomers to the University of Franche-Comté, which 'classe préparatoire aux grandes écoles' (CPGE) you attended during the previous year and specify 1st or 2nd year: _____

If you are of foreign nationality, please answer yes or no to the following questions (by ticking the boxes) and attach the supporting document corresponding to your situation (please refer to the list of documents to be provided).

• **Subject to differentiated fees:**

- Were you registered in France in 2018-2019, **and without interruption since then**, at the University of Franche-Comté or in any other French public higher education institution (*) to prepare a national degree or an institutional diploma or in a centre for French as a foreign language (such as the CLA) and have you remained continuously registered since 2018-2019 in one of these institutions?

(*) see the list of French public institutions of higher education: <https://www.campusfrance.org/system/files/medias/documents/2019-01/Liste%20des%20C3%A9tablissements%20publics%20du%20ministre%20charg%C3%A9%20de%20l'enseignement%20sup%C3%A9rieur%20entrant%20dans%20le%20champ%20du%20paiement%20des%20frais%20d'inscription%20diff%C3%A9renci%C3%A9s.pdf>

Yes No

- Are you a citizen of the E.U., the E.E.E., the Swiss Confederation, Monaco or Andorra?

Yes, specify your nationality: _____ No, specify your nationality: _____

- Are you from Quebec? Yes No

- Are you a family member of a citizen of the E.U., the E.E.E. or the Swiss Confederation? Yes No

- Are you a long-term resident? Yes No

- Are you a direct descendant of a long-term resident? Yes No

- Are you dependent on a long-term resident's financial support? Yes No

- Have you been resident in France for at least two years for tax purposes on January 1 preceding the start of the academic year of registration (i.e. on 01/01/2024) ? Yes No

- Have you been a member of a tax household domiciled in France for at least two years on January 1 preceding the beginning of the academic year of registration (i.e. on 01/01/2024)? Yes No

- Are you a beneficiary of refugee status? Yes No

- Does your father, mother or legal guardian have refugee status? Yes No

- Are you a beneficiary of subsidiary protection? Yes No

- Does your father, mother or legal guardian have subsidiary protection? Yes No

- Are you registered in 2024-2025 in CPGE (Classe préparatoire aux Grandes Écoles) and do you register simultaneously in 'Licence' (Bachelor's Degree) at the University of Franche-Comté? Yes No

- Are you registering in 2024-2025 for a PhD? Yes No

- Are you registering in 2024-2025 in HDR (Habilitation to Conduct Research)? Yes No

- Are you registering in 2024-2025 in 3rd long health studies cycle? Yes No

• **Other situations:**

- I am a refugee claimant: Yes No

If yes, I attach a copy of the asylum application certificate (issued when the application has been registered by OFPRA, which attests to the situation of an asylum seeker authorised to remain on the territory and constitutes a provisional authorisation to stay).

- I am of foreign nationality and I do not enter in any of these cases: Yes No

If yes, please specify: _____

• **Registration Fee Exemptions:**

- Do you benefit from a partial exemption from the French Minister for Europe and Foreign Affairs (partial embassy exemption)?

Yes No

If yes, for which academic year(s): 20 __ / 20 __, 20 __ / 20 __, 20 __ / 20 __

- Do you benefit from a partial exemption from the University of Franche-Comté?

Yes No

19- REGISTRATION COMMITMENT

In accordance with the provisions of the amended Law No. 78-17 of January 6, 1978 on Data Processing, Data Files and Individual Liberties, and with the Regulation (EU) 2016/679 of the European Parliament and of the Council of the European Union on the protection of individuals with regard to the processing of personal data and on the free movement of such data, the Council of April 27, 2016 on the protection of individuals with regard to the processing of personal data and on the free flow of such data (PGRD), the personal data that you send in the registration form are processed by the university in order to carry out the missions assigned to the public service of higher education, defined in articles L.123-1 et seq. of the Education Code and the provisions of articles D.612-2 et seq. of the same code. These data will be used exclusively for the processing of and the management of your schooling by the services of the University of Franche-Comté. The duration of data retention may not exceed 10 years from the last registration at the University of Franche-Comté. The person responsible for processing personal data is the personal data processing officer (1 rue Goudimel, 25030 Besançon Cedex). You have the right to access, rectify and delete your data, to limit processing for legitimate reasons and, where appropriate, the right to have your data ported. You may exercise these rights by contacting the Data Protection Officer at this address: dpd@univ-fcomte.fr in one of these institutions

For administration use only

Method of payment _____

Total amount _____

I, the undersigned, family last name, first name: _____

hereby declare that I have read the conditions of registration at the University of Franche-Comté and certify on my honour the accuracy of the information provided above.

in _____ (city) on _____ signature

Profile Code (for exemptions calculated by the 'Apogée' application in compliance with the annual decree fixing the registration fees (NO, XL, TR, RE, XE, CE) or in compliance with the president's decision in Conventions or on Strategic Orientations (XC, XX) validated by the Administrative Board) :

- Student profile code

- Main step profile code

- Additional step profile code

Social Situation Code (for exemptions Scholarship holder (BO), Ward of the Nation ('Pupille de la Nation' - PN), on Request (D1, D2, D3, D6, D9) for main registration and (XE) to the IAE for complementary registration)

Fees situation code (for the accounting allocation of the fees, calculation of the limit rate of 10 % of exemptions by the institution and monitoring of the 'Bienvenue en France' program by SISE):

- Situation code Fees main stage

- Situation code Fees additional step

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

Complétez votre dossier personnel d'inscription (formulaire pdf) et joignez les pièces justificatives correspondant à votre situation.

En cours d'année, dès que vos coordonnées (adresse, téléphone), votre situation sociale (bourse) ou votre état civil changent, **veuillez en informer le service de scolarité.**

DONNEES PERSONNELLES ET JUSTIFICATIFS À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Votre photo pourra être utilisée pour réaliser un trombinoscope, sauf avis contraire de votre part, à signaler par courrier au service de scolarité.

Dossier personnel d'inscription

Chaque année universitaire :

- Données d'inscription à compléter en ligne (ou hors ligne, sur formulaire pdf).

Droits ou frais d'inscription

Chaque année universitaire :

- Montant des droits d'inscription applicables aux diplômes nationaux en 2024-2025 sont disponibles dans l'arrêté du 19 avril 2019 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000038396885/>

État civil

Pour une première inscription à l'Université de Franche-Comté (dans la limite de validité du document) :

- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) rédigée en français (ou traduite par un traducteur assermenté par l'État français).

Situation militaire

Pour une première inscription à l'Université de Franche-Comté :

- Étudiants français de moins de 18 ans : attestation de recensement délivrée par la mairie de votre domicile ou attestation d'exemption.
- Étudiants français jusqu'à 25 ans : certificat de participation à la Journée Défense Citoyenneté (JDC) ou attestation d'exemption ou attestation provisoire « en instance de convocation ».
- Étudiants français de plus de 25 ans : aucun justificatif.
- Étudiants étrangers (UE comprise) : aucun justificatif.

Contribution Vie Etudiante et de Campus

Chaque année universitaire, pour une inscription en formation initiale :

Redevables ou exonérés, tous les étudiants inscrits en formation initiale (apprentissage et reprise d'études non financée compris), quelle que soit la formation suivie, sont assujettis à la Contribution vie Etudiante et de Campus (CVEC). Ils doivent s'acquitter de la CVEC avant leur inscription puis fournir l'attestation d'acquiescement à la scolarité lors de leur inscription.

En revanche, les bénéficiaires de la formation continue, les auditeurs et, par exception, les étudiants étrangers en programme de mobilité (inscrits à des cours mais pas à un diplôme) ou en accord inter-universitaire (paient les droits d'inscription au diplôme dans leur université d'origine) ne sont pas assujettis.

Le montant de la CVEC est de 100 euros pour l'année universitaire 2023-2024. Elle n'est due qu'une seule fois par an, quel que soit le nombre d'inscription à l'université de Franche-Comté et dans un autre établissement assujettissant.

- Étudiants assujettis : attestation d'acquiescement délivrée par le CROUS sur <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>.
- Autres usagers non assujettis : aucun justificatif (aucune démarche).

Carte d'étudiant

Pour une première inscription à l'Université de Franche-Comté :

- 1 photographie d'identité récente faisant apparaître le visage totalement découvert et parfaitement identifiable (à réaliser par un professionnel ou dans une cabine utilisant un système agréé par le Ministère de l'Intérieur).
Inscrivez vos nom, prénom et formation au dos de la photo.

Enveloppes

Chaque année universitaire :

- 1 enveloppe demi-format (162 x 229 mm), libellée à l'adresse de l'étudiant et affranchie au tarif lettre à 50 g.
- 1 enveloppe petit format, sans adresse et affranchie au tarif lettre à 20 g.

Diplômes d'accès à l'enseignement supérieur

Pour une première inscription à l'Université de Franche-Comté :

- Titulaires d'un baccalauréat français de l'année : copie du relevé de notes.

L'original devra être présenté au service de scolarité à la rentrée.

- Titulaires d'un baccalauréat français des années antérieures : copie du diplôme de baccalauréat et du relevé de notes. Les originaux devront être présentés au service de scolarité à la rentrée.

- Titulaires d'un autre diplôme français d'accès à l'enseignement supérieur (*Certificat de Capacité en Droit*, ESEU, DAEU) : copie du diplôme.

- Titulaires de diplômes étrangers de fin d'études secondaires : copie du diplôme rédigé en français ou traduit par un traducteur assermenté par l'État français. L'original devra être présenté au service de scolarité à la rentrée.

Diplômes de l'enseignement supérieur

Pour une première inscription à l'Université de Franche-Comté :

- Diplômes français : copie du dernier diplôme obtenu après le bac, s'il y a, et du relevé de notes correspondant (si plusieurs diplômes obtenus la même année, joindre la copie du diplôme le plus élevé).

- Diplômes étrangers : copie du dernier diplôme obtenu après le diplôme de fin d'études secondaires, s'il y a, et du relevé de notes correspondant rédigés en français ou traduits par un traducteur assermenté par l'État français. Les originaux devront être présentés au service de scolarité à la rentrée.

Autorisation de fixation et de diffusion d'image et de voix

Documents liés à une situation particulière

- Étudiants boursiers sur critères sociaux : notification de bourse du CROUS ou du Conseil régional.
- Étudiants ayant commencé à valider une partie de leur diplôme dans une autre université française : attestation de transfert de dossier comprenant autorisation de départ, détail du programme et résultats acquis.
- Étudiants mineurs : autorisation manuscrite d'inscription des parents, datée et signée, précisant la formation et l'année universitaire.
- Pupilles de la nation : extrait d'acte de naissance portant la mention « pupille de la Nation ».
- Athlètes de haut niveau : attestation de votre fédération sportive.

- Étudiants de l'UFR STAPS et de l'INSPE en master 1 et 2 MEEF Éducation physique et sportive : certificat médical d'aptitude à la pratique intense d'activités physiques, sportives et de compétition datant de moins de trois mois.
- Étudiants qui s'inscrivent en PASS (Parcours Spécifique d'Accès Santé) ou en LAS (Licence Accès Santé) : attestation sur l'honneur relatives aux inscriptions et candidatures antérieures dans des formations donnant accès aux études de santé.
- Doctorants : autorisation d'inscription délivrée par l'école doctorale.
- Étudiants étrangers bénéficiaires d'une exonération partielle des droits d'inscription du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) : attestation d'exonération précisant le nombre d'année universitaires pour laquelle elle est accordée.
- Étudiants demandeurs d'asile bénéficiant du droit à se maintenir sur le territoire : décision de l'OFPRA attestant de la situation de demandeur d'asile autorisé à se maintenir sur le territoire (situation provisoire).
- Étudiants étrangers boursiers du gouvernement français (BGF) : notification de bourse du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) qui entraîne une exonération totale des droits d'inscription pour l'année en cours.
- Étudiants étrangers boursiers d'un gouvernement étranger (BGE) : notification de bourse du gouvernement qui l'attribue (qui n'entraîne pas d'exonération des droits).
- **Tous les étudiants étrangers** (cf. pièces du **Plan Bienvenue en France**) : pièce(s) justificative(s) correspondant à votre situation de nationalité et/ou de séjour en France et/ou familiale et/ou de situation fiscale et/ou d'inscription dans l'enseignement supérieur en France en 2024-2025 ou en 2018-2019 et depuis.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Affiliation obligatoire à la sécurité sociale

■ **Si vous arrivez en France** : pour bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé et de la couverture accident du travail, vous devez demandez votre affiliation à la sécurité sociale française en vous inscrivant sur etudiant-etranger.ameli.fr après votre inscription à l'université. Cette démarche concerne également les français de Nouvelle Calédonie ou de Wallis et Futuna, ou les français nés à l'étranger.

Païement des droits ou frais d'inscription

■ Carte bancaire à distance ou en présentiel sur TPE virtuel :

Ce mode paiement doit être privilégié lorsque l'inscription en ligne n'est pas possible.

- Après avoir reçu votre dossier personnel et vos justificatifs, la scolarité vous envoie un lien pour effectuer votre paiement en ligne par un prélèvement unique, votre numéro étudiant, le montant à régler et un code d'activation.

■ Chèque :

- Libellez votre chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de Franche-Comté.

- Indiquez au verso vos nom, prénom, date de naissance, numéro d'étudiant, formation à laquelle vous vous inscrivez.

- Vérifiez que vous avez signé votre chèque.

■ Espèces :

Les autres modes de paiement doivent absolument être privilégiés.

Vous pouvez payer en espèces à titre exceptionnel :

- **Jusqu'à 300 €** : à la scolarité lors du dépôt de votre dossier d'inscription.

- **Au-delà de 300 €** : la loi du 29/12/2013 interdit aux établissements publics d'encaisser des sommes supérieures à 300 € en numéraire. Les étudiants étrangers sans autre mode de paiement peuvent faire l'objet d'une dérogation. Adressez-vous à la scolarité.

Exonération des droits ou frais-d'inscription

■ Exonération par l'Etat :

- **Exonération partielle** des droits d'inscription sur notification du MEAE (également consultable sur Etudes en France) pour les étudiants extra-communautaires ramenant les droits au montant acquitté par les étudiants communautaires pour le même diplôme.

Ces exonérations partielles sont accordées pour une à trois années universitaires.

- **Exonération totale** des droits d'inscription afférents à l'inscription au diplôme national pour lequel la bourse leur a été attribuée sur notification du CROUS pour les boursiers de l'enseignement supérieur sur critères sociaux (BCS), sur notification du MEAE pour les boursiers du gouvernement français (BGF) et sur extrait d'acte de naissance pour les droits afférents à l'inscription principale des pupilles de la nation.

Ces exonérations totales sont accordées pour l'année universitaire.

Certaines formations conduisant à des diplômes d'établissements (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours ouvrant droit à bourse permettent aux boursiers de bénéficier d'une exonération des frais d'inscription.

■ Exonération par l'Etablissement :

- **Exonération partielle sur orientations stratégiques** des droits d'inscription systématique pour les étudiants extra-communautaires ramenant les droits au montant acquitté par les étudiants communautaires pour le même diplôme.

- **Exonération totale sur orientations stratégiques** des droits d'inscription systématique pour les salariés en contrat de professionnalisation.

Ces exonérations sont accordées pour une inscription dans l'année universitaire, par décision de la présidente, en application des orientations fixées par le Conseil d'administration.

- **Exonération totale sur situation personnelle** des droits ou frais d'inscription sur demande de l'usager déposée à la scolarité.

Ces exonérations totales sont accordées pour une inscription dans l'année universitaire, par décision de la présidente, en application de critères fixés par le conseil d'administration.

Remboursement des droits ou frais d'inscription

■ Trop perçu :

Si vous avez payé au-delà de ce que vous deviez, demandez immédiatement le remboursement de l'excédent à la scolarité en présentant le justificatif qui prouve le changement de votre situation (par exemple : votre notification définitive de bourse) et un relevé d'identité bancaire ou postal.

■ Renoncement :

- Droits d'inscription acquittés pour l'inscription aux diplômes nationaux : les usagers renonçant à leur inscription en diplôme national après le début de l'année universitaire peuvent obtenir le remboursement partiel des droits versés, à condition que leur demande ait été formulée par écrit et réceptionnée par la scolarité avant le 30 septembre de l'année en cours. Par exception, l'intégralité des droits versés par un candidat lors de son inscription dans une 1^{re} année d'enseignement supérieur est remboursée s'il accepte ensuite une proposition faite par une formation dans laquelle il était encore en attente. Ce remboursement est permis jusqu'à la fin de la phase complémentaire de la procédure Parcoursup.

- Frais d'inscription acquittés pour les diplômes d'établissement et préparations aux examens et concours : après le début de la formation, le remboursement n'est plus possible.

Transfert de l'inscription

en provenance d'un autre établissement

Pour obtenir son transfert dans un autre établissement public d'enseignement supérieur, l'usager doit en faire la demande à son chef d'établissement ainsi que, sous son couvert, au chef de l'établissement dans lequel il désire poursuivre ses études. Le transfert est subordonné à l'accord des deux chefs d'établissement. En cas d'autorisation donnée par les deux établissements, les études déjà effectuées et les résultats sont pris en considération dans les conditions déterminées par l'établissement d'accueil. L'inscription annuelle prise dans l'établissement de départ est valable dans l'établissement d'accueil, sans acquittement de droits supplémentaires pour l'étudiant. Les droits sont refacturés à l'établissement de départ dans les conditions définies par l'arrêté annuel relatif aux droits d'inscription.

Réorientation à l'issue du premier semestre

Inscrits en 1^{re} année de Licence ou de PASS

Un usager inscrit en 1^{re} année de licence, en 1^{re} année du parcours d'accès spécifique santé (PASS) qui se réoriente dans une autre formation à l'issue du premier semestre n'acquies pas de nouveaux droits d'inscription.

Formation continue (sauf élèves infirmiers) et Alternance

■ Conseil et accompagnement à l'instruction de la prise en charge :

Les personnes engagées dans la vie active ou qui s'y engagent peuvent bénéficier de prise en charge du coût pédagogique de la formation et de leur rémunération durant la formation.

Le Service Formation Continue et Alternance (SeFoC'Al) apporte le conseil et l'appui pour mobiliser le dispositif adapté à chaque situation :

- salarié en contrat de professionnalisation

- apprentis

- bénéficiaires du Compte Personnel de Formation (CPF)

- agent public ou salariés en congé de formation professionnelle (CFP), en congé de transition professionnelle (CPF de transition) ou autres congés (de conversion, de mobilité, de reclassement, contrat de sécurisation professionnelle...)

- inscrits à Pôle Emploi

- bénéficiaires d'un minima social (RSA, ATA, AAH...)

- salariés en projet de formation partagé avec leur employeur

■ **Contrat/Convention de formation professionnelle continue et suivi de présence :**

L'inscription en formation continue prévoit la signature d'une convention ou d'un contrat et le suivi de votre présence par le Service Formation Continue et Alternance.

■ **SeFoC'AI** : <https://www.univ-fcomte.fr/la-formation-tout-au-long-de-la-vie>

Tél. 03 81 66 61 21 - Mél sefocal@univ-fcomte.fr

L'[arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription](#) instaure des droit différenciés (cf. tableau 2 en annexe de l'arrêté) pour les étudiants extra-communautaires qui arrivent en France (depuis la rentrée 2019). Les étudiants extracommunautaires sont donc assujettis par défaut aux droits du tableau 2. Cependant, lorsqu'ils satisfont l'une des conditions fixées aux articles 3 à 6 et 20 de l'arrêté sus-cité, ils n'y sont pas assujettis. Pour appliquer ces exceptions, l'Université doit vérifier la situation des étudiants de nationalité étrangère au moment de leur inscription. Le tableau ci-dessous liste les différentes conditions de non-assujettissement aux droits différenciés pour lesquelles les justificatifs requis sont décrits.

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

Plan Bienvenue en France

■ **Tous les étudiants étrangers** : joindre la(les) pièce(s) justificative(s) correspondant à votre situation (cf. pièces Plan Bienvenue en France, listées ci-dessous). Si votre situation ne correspond à aucune de celles listées dans le tableau ci-dessous, vous n'avez aucun justificatif à fournir : vous êtes assujetti aux droits différenciés. Cependant, vous n'aurez pas à acquitter ces droits majorés à la rentrée 2024-2025 (cf. encadré « important » ci-dessous).

Important : quelle que soit votre situation, le montant des droits d'inscription que vous aurez à acquitter **pour votre inscription dans l'année universitaire 2024-2025** ne dépassera pas le montant applicable aux étudiants français en application d'une **délibération prise par le CA du 14/12/2020** (cf. tableau 1 en annexe de l'[arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription](#)). Aucune disposition n'est actuellement prise par le CA de l'établissement pour l'année 2024-2025 et suivantes.

Art. de l'arrêté	Situation	Pièce justificative à fournir	Exemple
Art. 5	Vous vous inscrivez en 2024-2025 uniquement en : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Doctorat ▪ HDR (habilitation à Diriger des Recherches) ▪ 3^e cycle de Santé (Diplôme d'Etudes Spécialisées, Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ou Pharmacie cycle long, Capacité de Médecine, DFMS ou DFMSA) 	Aucun justificatif à fournir	Pas de justificatif
Art. 20	Vous étiez inscrit en France en 2018-2019 : A l'université de Franche-Comté Et Vous êtes resté inscrit sans discontinuité depuis	Aucun justificatif à fournir	
Art. 20	Vous étiez inscrit en France en 2018-2019 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans un autre établissement public d'enseignement supérieur (autre que l'université de Franche-Comté) pour préparer un diplôme national ou un diplôme d'établissement (DU-DIU) Ou <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans un centre de français langue étrangère (autre que le CLA de Besançon) pour apprendre le français Et <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vous êtes resté inscrit dans un établissement public d'enseignement supérieur sans discontinuité depuis 	Tous documents attestant de la régularité de vos inscriptions sans discontinuité durant les dernières années : en 2018-2019, en 2019-2020, en 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et en 2023-2024 (certificats de scolarité, quittances des droits d'inscription, relevés de notes, copies recto/verso de vos cartes d'étudiant...) : <u>Dans un établissement public d'enseignement supérieur</u> relevant du ministère de l'enseignement supérieur Ou <u>Dans un centre de français langue étrangère</u> Important, les documents doivent mentionner : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le nom de l'établissement, ▪ votre nom, ▪ votre prénom, ▪ votre N° INE et ▪ l'année universitaire 	
Art. 3 Al.1°	Vous possédez la nationalité de l'un des Etats suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etats de l'union européenne (U.E.) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède. 	Pièce d'identité (carte d'identité, passeport)	
Art. 3 Al. 1°	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etats de l'espace économique européen (E.E.E.) : Islande, Liechtenstein, Norvège. 		
Art. 3 Al. 1°	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Confédération Suisse 		
Art. 3 Al. 3° Art. 3 Al. 3° Art. 3 Al. 6°	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Monaco ▪ Andorre 		

Art. de l'arrêté	Situation	Pièce justificative à fournir	Exemple
Art. 3 Al. 6°	Vous êtes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Québécois 	Passeport canadien valide Et carte d'assurance maladie québécoise valide (ancien ou nouveau modèle)	
Art. 3 Al. 2°	Vous êtes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Membre de la famille d'un citoyen de l'U.E., de l'E.E.E. ou de la confédération Suisse 	Titre de séjour portant la mention : « Carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union / EEE / Suisse » Ou « Carte de séjour –directive 2004/38/CE »	
Art. 3 Al. 3°	Vous êtes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Résident de longue durée titulaire d'une carte de résident 	Titre de séjour portant la mention : « Carte de résident de longue durée – UE » Ou « Certificat de résidence algérien »	
Art. 3 Al. 3°	Vous êtes étudiant mineur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Descendant direct d'un résident de longue durée Ou ▪ A charge d'un résident de longue durée 	Titre de séjour portant la mention : « Carte de résident de longue durée – UE » Ou « Certificat de résidence algérien » Et <u>Pour descendant direct</u> : Extrait d'acte d'état civil ou livret de famille, avec traduction française par traducteur assermenté <u>Pour mineur à charge</u> : preuve de rattachement	
Art. 3 Al. 4°	Vous êtes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiscalement domicilié en France depuis au moins deux ans, au 1er janvier précédant le début de l'année universitaire d'inscription (au 01/01/2024) Ou ▪ Une personne rattachée à un foyer fiscal domicilié en France depuis au moins deux ans, au 1er janvier précédant le début de l'année universitaire d'inscription (au 01/01/2024) 	<u>Si fiscalement domicilié</u> : Les trois avis d'imposition de l'étudiant de 2020, 2021 et 2022 portant sur les revenus des années 2019, 2020 et 2021 (adressés par l'administration fiscale durant l'été) ou avis de situation déclarative (ASDIR, document téléchargeable dès la télé déclaration) <u>Si rattaché à un foyer fiscal français</u> : Les trois avis d'imposition du foyer fiscal domicilié en France auquel la personne est rattachée pour 2022, 2023 et 2024 portant sur les revenus des années 2021, 2022 et 2023 (adressés par l'administration fiscale durant l'été) ou avis de situation déclarative (ASDIR, document téléchargeable dès la télé déclaration) Et copie d'une déclaration des revenus sur laquelle l'état civil de la personne rattachée doit être mentionnée, en particulier si la déclaration a été faite par internet (la déclaration effectuée par internet est disponible dans le compte fiscal particulier et peut donc être réimprimée)	

Art. de l'arrêté	Situation	Pièce justificative à fournir	Exemple
Art. 3 Al. 5°	Vous êtes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bénéficiaires du statut de <u>réfugié</u> 	Titre de séjour portant la mention : « Réfugié suivie de la nationalité »	
Art. 3 Al. 5°	Vous êtes une : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Personne dont le père, la mère ou le tuteur légal bénéficie du statut de <u>réfugié</u> 	Titre de séjour portant la mention : « Réfugié suivie de la nationalité » Et Extrait d'acte d'état civil ou livret de famille, avec traduction française par traducteur assermenté	
Art. 3 Al. 5°	Vous êtes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bénéficiaire de la <u>protection subsidiaire</u> 	Titre de séjour portant la mention : « Vie privée et familiale »	
Art. 3 Al. 5°	Vous êtes une : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Personne dont le père, la mère ou le tuteur légal bénéficie de la <u>protection subsidiaire</u> 	Titre de séjour portant la mention : « Vie privée et familiale » Et Extrait d'acte d'état civil ou livret de famille, avec traduction française par traducteur assermenté	
Art. 4	Vous êtes inscrit en 2023-2024 en Licence et en : <ul style="list-style-type: none"> ▪ CPGE (Classe préparatoire aux Grandes Ecoles) et vous vous inscrivez en parallèle en licence à l'université (en application de l'article D. 612-29 du code de l'éducation) 	Certificat de scolarité de votre lycée, attestant de la régularité de votre inscription en CPGE en 2023-2024	

Venir étudier à l'Université de Franche-Comté

■ Toute l'information sur l'accueil des étudiants étrangers à l'université de Franche-Comté sur : <http://www.univ-fcomte.fr/venir-etudier-universite-de-franche-comte>

Affiliation obligatoire à la sécurité sociale

■ **Si vous arrivez en France** : Pour bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé et de la couverture accident du travail, vous devez demander votre affiliation à la sécurité sociale française en vous inscrivant sur etudiant-etranger.ameli.fr après votre inscription à l'université. Cette démarche concerne également les français de Nouvelle Calédonie ou de Wallis et Futuna, ou les français nés à l'étranger.

Demande d'asile (réfugié, protection subsidiaire, apatride)

■ Vos démarches sur : <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/demande-asile-refugie-protection-subsidiaire-apatride>
 Consultez aussi le [guide du réfugié](#).